

## REUNION DE BUREAU

Mardi 21 mai 2019

- :- :- :- :-

### Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Serge COHEN (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)

### Excusé :

- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- Jacques TISSOT (Vice-Président)

-:- :- :- :-

Michel SAUGET ouvre la séance en proposant l'ordre du jour rappelé en annexe 1.

Les nouvelles de santé de Patrick GASTOU sont rassurantes, le bureau lui souhaite un prompt rétablissement.

## **AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

### Adoption du PV de la réunion de bureau du 2 avril 2019

Le compte rendu joint en annexe 2 de la réunion du bureau du 2 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

### Officialisation de la création du club de Ligue

Les statuts du club de ligue (voir annexes 31 et 32) ont été envoyés à la préfecture du LOIRET. Nous sommes en attente de leur retour.

### Retour sur l'assemblée générale FFN des 26 et 27 avril

Tout s'est bien passé.

Les délégués restent inquiets sur la situation financière de la FFN.

Nous regrettons l'absence de diffusion des calendriers sportifs, ce qui pose un problème à l'élaboration des calendriers régionaux.

### Contractualisation FFN/Ligue CVL

Le dossier de contractualisation FFN/CVL progresse. Michel a fait une visio-conférence avec le président de la FFN le 17 mai 2019.

La ligue percevra dès la signature le 19 mai 2019 à CHARTRES une somme forfaitaire de 5000 euros. Elle peut percevoir des sommes supplémentaires si elle satisfait aux critères suivants :

- Obtenir 10% de licences en plus, soit 1012 licences supplémentaires (critère principal) ;
- Suivre le programme fédéral ;
- Assurer le développement de « J'apprends à nager » avec 12 structures qui l'accueillent et plus de 200 licences enregistrées ;
- Créer un circuit d'eau libre avec 6 étapes et plus de 300 licences enregistrées ;
- Développer le programme NAGER GRANDEUR NATURE avec plus de 5000 licences enregistrées.

### Compte-rendu de la réunion du conseil de l'Ouest à Nantes

Le conseil de l'ouest s'est réuni à NANTES le vendredi 17 mai 2019. Nous avons constaté beaucoup d'absents.

Il faut rester vigilant quant aux finances de l'interrégion.

Les bilans, les calendriers et les fiches actions de la natation artistique et de la natation course ont été validés.

Pour le waterpolo, un courrier sera envoyé au club d'Angers pour lui demander des précisions quant à la mise en place du centre de formation.

Il est envisagé que 1200 euros par réunion soient reversés aux organisateurs de compétitions interrégionales (au lieu de 1500 actuellement - décision en septembre).

La réunion du conseil de l'ouest de 2020 est programmée le 29 mai à ROUEN.

### Situation de trésorerie de la ligue

Il y a :

- sur le compte courant : 21042,25 euros ;
- sur le livret bleu : 55521,15 euros ;
- sur un livret divers : 67,03 euros.

Il reste à rembourser 50276,76 euros du prêt sur 9 ans.

### Demandes d'aides CNDS

L'ouverture de la campagne CNDS est prévue le 21 mai 2019.

## **AFFAIRE SPORTIVES**

### WATERPOLO

Validation des résultats du championnat régional et du championnat jeunes : voir annexe 41.

Une réunion des clubs est prévue le 22 juin 2019.

Les résultats de la formation d'official A de waterpolo sont joints en annexe 42.

## NATATION COURSE

Le bilan des différents championnats régionaux est joint en annexe 5.

Michel rappelle que le meeting 45 aura lieu les 25 et 26 mai 2019.

Le calendrier prévisionnel de la natation course pour la saison 2019/2020 est joint en annexe 6.

## NATATION ARTISTIQUE

Le bilan de la natation artistique est joint en annexe 7.

La commission de natation artistique s'es réuni le 24 mars 2019. Voir compte rendu en annexe 8.

Le projet de calendrier de la natation artistique pour la saison 2019/2020 est joint en annexe 9.

## EAU LIBRE

Le bureau souligne l'excellent travail réalisé par Cédric DANIGO pour le développement de l'eau libre en région Centre Val de Loire.

La coupe de France d'eau libre 2019 aura lieu à BRIVE. Les nageurs sélectionnés pour représenter la ligue sont Charlotte LISTRAT (ENT), Eléa PERIGUEUX (CCMN), Hélias DUVAL (CCMN) et Hugo WILHELM (CCMN).

Les délégués et les juges arbitres pour les étapes d'eau libre du circuit régional sont :

1<sup>ère</sup> étape - Juge arbitre : TISSOT Jacques - Délégué : COHEN serge

2<sup>ème</sup> étape - Juge arbitre : MACAUD Catherine - Délégué : SAUGET Michel

3<sup>ème</sup> étape (animation) - Délégué : SAUGET Michel

4<sup>ème</sup> étape - Juge arbitre : GRUEL Yolande - Délégué : MARTIN François

5<sup>ème</sup> étape - Juge arbitre ; COHEN Serge - Délégué : GASTOU Patrick

6<sup>ème</sup> étape - Juge arbitre : MULON Claude - Délégué : TANCHOUX Bernard

7<sup>ème</sup> étape - Juge arbitre : SAUGET Michel - Délégué : MARTIN François

### Bilan de la formation d'officiel eau libre du 11 mai 2019

Une formation et un recyclage d'officiel a d'eau libre se sont tenus le 11 mai 2019 au siège de la ligue.

7 personnes ont suivi le recyclage. 4 ont suivi la formation dont 2 ont réussi l'examen d'officiel A.

## **ERFAN**

Le bilan de l'ERFAN est joint en annexe 10. La mise en place de la formation BPJEPS AAN à l'ERFAN est reportée.

## **POINT SUR LE DISPOSITIF « J'APPRENDS A NAGER »**

Le dispositif « J'APPRENDS A NAGER » est reconduit à l'identique de celui mis en place pour la saison passée.

L'organisateur peut prétendre percevoir 600 euros par module de formation, une somme de 200 euros pour le transport et une somme de 200 euros pour l'achat de matériels pour la saison.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Lors de la réunion des présidents de comités départementaux, Michel a demandé de compléter des tableaux sur les piscines et plans d'eau. Il a obtenu toutes les réponses sauf celle du Loiret.

Michel a envoyé un mail aux clubs dont la piscine est gérée par une DSP en leur demandant :

- le nom du gestionnaire ;
- les couts horaires des lignes d'eau ;
- le montant de prise en charge par la collectivité.

Sur les 12 clubs concernés, une seule réponse lui est parvenue.

## **PROCHAINE REUNION**

La prochaine réunion du bureau directeur est programmée le mardi 2 juillet 2019 chez Jacques TISSOT à SAINT DOULCHARD.